

DEPARTEMENT DE
L'OISE

MAIRIE
DE
VAUDANCOURT
60240

Date de convocation : 27/06/2023

Date d'affichage : 27/06/2023

Nbre de conseillers en exercice

10

Nbre de conseillers présents

8

Nbre de conseillers votants

10

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juillet 2023

Le cinq juillet deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel COLSON, Maire de Vaudancourt

Présents : Mrs COLSON Jean-Michel, SURJON Alain.
Mmes COULON Delphine 3^{ème} adjointe, TEICH Dominique 1^{er} adjointe, VINCENT Sophie, BOUFFAUT Martine, POURFILET Dominique, GAUVAIN Marion.

Etaient absents excusés : FRANÇON Mathieu ayant donné son pouvoir à GAUVAIN Marion, Mr PROSKURKA Philippe ayant donné son pouvoir à Mme BOUFFAUT Martine.

Etaient absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme COULON Delphine

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 09/06/2023

SCOLAIRE

Recours en Préfecture concernant la participation des frais de VAUDANCOURT à COURCELLES-LES-GISORS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09/06/2023

Le conseil municipal accepte et signe.

RECOURS EN PREFECTURE CONCERNANT LA PARTICIPATION DES FRAIS DE VAUDANCOURT A COURCELLES-LES-GISORS (Délibération 20/2023)

Suite à une augmentation drastique du coût des frais de scolarités, des frais du périscolaire et de l'extrascolaire, des problèmes de coûts ont été mis en exergue. Mr le Maire et Mme TEICH se sont rendus à plusieurs reprises à la Mairie de COURCELLES LES GISORS pour avoir des explications sur le coût des frais appliqués et éventuellement mettre en place un tableau en prenant le coût total, en déduisant les aides publiques et les montants engagés par les parents au prorata du nombre d'enfant de VAUDANCOURT. Tableau qui serait repris pour les autres années. D'ailleurs Mr le Maire de COURCELLES-LES-GISORS était d'accord sur le principe que la commune de VAUDANCOURT paye la somme de 10 097,46 euros pour l'année 2022, ce qui avait été mis au budget de la commune. Il est d'ailleurs rappelé que concernant les frais de scolarité annoncés sont supérieurs à la moyenne du département.

Suite à ces évènements, nous avons reçu en mairie par mail une délibération du 9 juin 2023 de la commune de COURCELLES-LES-GISORS fixant le coût des frais périscolaire et extra-scolaire d'un montant de 16 379 euros.

Plusieurs échanges de mails et courriers recommandés appuyant notre désaccord n'ont pas contribué à résoudre ce litige.

Mr le Maire de COURCELLES-LES-GISORS n'ayant pas tenu son engagement verbal, Mr le Maire Jean-Michel COLSON demande à l'assemblée l'autorisation de faire un recours auprès du préfet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions diverses :

1/ Projet rénovation de la mairie

Le lancement du projet a pris plus d'un mois de retard, les pièces du dossier de consultation sont en cours de rédaction.

2/ rénovation de la voirie

Approbation d'une partie des devis AXE TP pour la réfection des routes de la commune (travaux de gravillonnage).

Mise en suspens des travaux dans la rue du vieux chemin de Boury et devant chez MR BEN HINI. Une nouvelle négociation des tarifs et un suivi sera fait par Madame COULON.

3/ Commission électorale :

Pour établir une commission électorale, il faut au moins proposer 8 personnes, la préfecture et le tribunal étudient les candidatures, car il est nécessaire d'avoir au moins 3 personnes pour constituer cette commission.

4/ Le Journal de la commune de VAUDANCOURT :

Grâce à la rédaction de Marion GAUVAIN, nous avons pu enfin sortir 2 pages du journal de la commune.

5/ 14 Juillet :

Comme à l'accoutumée la municipalité offre un cocktail à ses administrés.

6/ Présentation d'un projet d'agrivoltaïque :

Un projet d'agrivoltaïque est en cours d'étude

La séance est levée à 21h20, le maire remercie les membres de leur participation.

Le maire,
COLSON Jean-Michel

